

Sujet : [! SPAM] [INTERNET] EOLIENNES site sacrifié
De : MIREILLE VIENNOT <mimalaur@orange.fr>
Date : 06/03/2023 10:47
Pour : pref-icpe <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Bonjour,

Greenpeace est une organisation non gouvernementale internationale de protection de l'Environnement, présente dans plus de 55 pays à travers le monde.

Si pour certains, ses actions sont extrêmes; mais

sur les éoliennes, cette dernière s'exprime en ces termes :

« La France possède déjà 8 000 éoliennes sur son sol, il ne s'agit en aucun cas de recouvrir la France d'éoliennes puisqu'un peu moins de la moitié des éoliennes nécessaires sont déjà implantées ... »

La question n'est donc pas tant le nombre d'éoliennes à implanter en France, mais plutôt leur répartition ... et la prise en compte des questions de biodiversité et de démocratie dans le choix des sites d'implantation ... en fonction de critères notamment géographiques et/ou météorologiques ».

Dès lors, il convient aujourd'hui de ne pas concentrer ces machines dans un même partie du notre pays, **le Grand Est étant la 2ème région la plus impactée après les Hauts-de-France.**

Aussi, pourquoi défigurer et polluer un site encore intact tant en biodiversité, faune, flore qu'est CRENAY, et ne pas tenir compte des remarques intelligentes des associations reconnues, œuvrant à la défense de l'Environnement.

En conséquence je m'oppose à la destruction de notre village et la dévalorisation de notre qualité de vie qui a permis à quelques familles avec enfants, attirées par cette nature encore intacte, de s'y installer, MAIS prêtes à partir, en vendant à perte pour fuir un site sacrifié par ce projet qui n'a pas sa place à CRENAY.

Il est par ailleurs à préciser que **le vent souffle partout ailleurs**, d'autant qu'en termes d'énergies renouvelables, **le photovoltaïque se développe aussi en Haute-Marne** qui -me semble-il -voit bien moins le soleil que le Sud.

En effet, suite à la demande de la société URBA 308 implantée à ... Montpellier (????) +4,5 ha de panneaux photovoltaïques vont être implantés à Rolampont à quelques km de Crenay.

Une meilleure répartition des sites de production de toutes ces énergies sur l'ensemble de notre territoire **relève en conséquence d'un enjeu majeur au nom de la distribution équitable des effets des projets** (égalité de traitement entre Régions, entre Collectivités et dès lors entre citoyens).

Mireille MÉROU VIENNOT